

COMMUNIQUE DE PRESSE LOURMEL CRISE COVID-19 du 12 mai 2020

LOURMEL PROLONGE SON SOUTIEN AUX ENTREPRISES DU SECTEUR DES INDUSTRIES GRAPHIQUES

Le 12 mai 2020, les membres du Groupe LOURMEL (CARPILIG/P et MGI), ont décidé de maintenir les mesures en faveur de leurs entreprises adhérentes, afin de les aider à redémarrer leur activité.

Le Groupe qui avait déjà mis en œuvre dès mars un dispositif hors normes pour les mois de mars et avril, prolonge son soutien.

- **Il proroge l'exonération des cotisations patronales et salariales sur les indemnités de chômage partiel et l'éventuel complément de salaire versé par l'employeur, tout en maintenant les garanties en prévoyance et santé en cas de chômage partiel, jusqu'à fin mai.**

Ainsi, tous les salariés des industries graphiques au chômage partiel, couverts par LOURMEL, bénéficieront du maintien total de leurs garanties prévoyance et santé assurées par les membres du Groupe LOURMEL.

- **La mesure concernant la possibilité de report des cotisations retraite, santé et prévoyance sans pénalité de retard, est également reconduite pour l'échéance exigible en mai.**

Ces mesures de soutien qui ont été mises en place à compter du 15 mars, représenteront 7 millions d'euros pour accompagner les entreprises adhérentes et leurs salariés.

LE GROUPE LOURMEL S'EST ENGAGÉ PLEINEMENT DES LE DÉBUT DE LA CRISE

Plus que jamais, nos adhérents ont eu besoin de notre accompagnement, pour affronter les difficultés financières et les conséquences humaines et sociales inhérentes à cette crise majeure. Dès le début de cette pandémie, notre Groupe de Protection Sociale et son Conseil d'Administration ont mis en œuvre l'ensemble des mesures fortes et nécessaires à la continuité de ses activités et au soutien renforcé de ses adhérents.

Grâce à son mode de gouvernance paritaire, notre Groupe travaille au plus près des réalités économiques et sociales dans l'intérêt de tous ses adhérents. Poursuivre sa mission d'intérêt général est ce qui l'anime et le porte, pour faire face à cette crise sans précédent.

Pour prendre connaissance du dispositif global en faveur de nos adhérents, une information complète est disponible sur : www.lourmel.com Contact presse : Sophie SITCHOUGOFF – ssitchougoff@lourmel.asso.fr

À PROPOS DU GROUPE LOURMEL

Groupe paritaire de protection sociale à but non lucratif, le Groupe LOURMEL protège depuis plus de 60 ans les entreprises du secteur des industries graphiques et leurs salariés. LOURMEL est au service de plus de 5 000 entreprises et de 170 000 particuliers, dont 120 000 retraités et apporte son expertise en termes de prévoyance collective, santé collective et mutuelle complémentaire, action sociale et retraite complémentaire, pour les accompagner au mieux à chaque étape de leur vie. Plus d'informations sur www.lourmel.com